

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5026**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe III: Métiers bâtiment et du patrimoine architectural - Classe 15: Métallerie - serrurerie Option: métallerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Le ministre chargé de l'éducation au titre d'une profession dénommée «métallerie, serrurerie» rattachée au groupe des métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254s Soudage, assemblage, pose, d ensembles métalliques et de chaudronnerie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du métallier avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ lié à la production de solutions constructives en réalisant et posant des ensembles qui sont soit des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), soit des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façades ou de toitures...), soit des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien. Les activités consistent à :

- Concevoir une solution constructive répondant à un projet architectural en maîtrisant la géométrie descriptive, les calculs de résistance des matériaux et les dimensionnements des ouvrages ;
- Modéliser les ouvrages d'une structure métallique avec ou sans les outils numériques en vue de sa réalisation ;
- Contrôler une solution constructive à partir d'un cahier des charges ;
- Organiser le déroulement des activités de réalisation, de fabrication et de mise en œuvre ;
- Réaliser des ouvrages en maîtrisant les techniques du métier, d'emploi des matériaux et produits de la construction métallique ;
- Réaliser la fabrication des pièces de formes variées nécessitant une parfaite maîtrise des procédés d'usinage, de formage et d'assemblage ;
- Réaliser les travaux complexes de charpente et d'ouvrages métalliques en toute autonomie dans le respect des règles de l'art et des normes applicables ;
- Réaliser les opérations de levage et les techniques d'implantation, de levage, de réglage et de fixation.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Prendre en charge la demande client et le cahier des charges dans l'entreprise et sur le site pour analyser et identifier les besoins ;
- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles des ouvrages et éléments à fabriquer (épures, calculs...) ;
- Constituer le dossier d'exécution du projet ;
- Établir l'ordre chronologique des activités et tâches de fabrication et de mise en œuvre sur chantier ;
- Fabriquer les éléments constitutifs de l'ouvrage selon les techniques les plus appropriées (tracés et usinages manuels et/ou mécaniques, automatisés et/ou numérisés) ;
- Réaliser l'incorporation au sein de ses ouvrages, des produits verriers, des éléments en bois, des pierres, marbre et des matériaux de synthèse... ;
- Assembler de façon provisoire ou définitive les parties d'ouvrage à mettre en œuvre sur chantier ;
- Utiliser les techniques de préparation et de finition des ouvrages en vue des revêtements de protection finale des ouvrages (galvanisation, polissage miroir, peintures) ;
- Lever, régler et fixer les structures et ossatures porteuses, les pièces passantes, de répartition et de contreventement ;
- Installer, poser les composants de fermeture, isolation, étanchéité et revêtement sur les parois verticales, horizontales et obliques constructions métalliques en appliquant les règles de calfeutrement et d'étanchéité des ouvrages ;
- Réaliser l'ensemble des opérations de contrôle de la qualité et de la conformité de l'ouvrage réalisé au regard du cahier des charges initial avec une organisation rigoureuse avec la prise en compte risques matériels et environnementaux.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans le secteur du BTP au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Entrepreneur

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1601 : Métallerie d'art

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les composants de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du métier du métallier comme la conception et la réalisation d'un ouvrage de métallerie d'art nécessitant de réaliser des tracés de recherche de vraies grandeurs, de fonctionnalité, d'esthétique, d'utiliser des techniques de coupes à la machine, au chalumeau, de conformation de métaux, pliage, cintrage, d'assemblages à mi-fer et autres, d'appliquer les procédés de soudures à l'arc, TIG, MIG/MAG, brasures sur acier inox, cuivre, laiton, aluminium, réaliser des ensembles complexes avec divers matériaux - acier, acier inox, cuivre, aluminium, produits verriers ou de synthèse et d'effectuer les finitions de surface telles que poli miroir, brunissage acier, vernissage

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.